



Lundi 4 Mars 2019

■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP N° 19-28670

Date d'envoi au service éditeur : 28/02/2019

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 28/02/2019 au 21/03/2019

Avis faisant référence à cette annonce (0) :

- > Créer un avis de transparence ex ante volontaire
- > Créer un avis de résultat de marché
- > Créer un avis d'annulation
- > Créer un avis rectificatif

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>)
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > Contact client

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 68
 Annonce No 19-28670
 Travaux

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GHR Mulhouse Sud Alsace.
 Correspondant : mme. Le Directrice, établissement support du GHT de Haute Alsace 87 avenue d'altkirch 68100 Mulhouse Cedex, tél. : 03-89-64-78-26, télécopieur : 03-89-64-71-30, courriel : marches-publics@ghrsa.fr adresse internet : <https://marchespublics-ch-mulhouse.omnikles.com>.
 Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
 Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Santé.

Objet du marché : marchés à bons de commande de travaux- étanchéité toitures planes.

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 45215100.

Lieu d'exécution : ch de rouffach, 68250 Rouffach.

Code NUTS : FRF12.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
 Accord-cadre avec un seul opérateur.

Caractéristiques principales :

marchés à bons de commande de travaux- étanchéité Toitures planes

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande avec un minimum et avec maximum, en application des articles 78-ii-2° et 80 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 : montant minimum annuel : 5 000 euros (H.T.) - montant maximum annuel : 250 000 euros (H.T.).

Durée du marché : de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2019, reconductible 2 fois, par période d'un an, soit du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 et du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : ressources selon l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (Eprd) du groupe hospitalier.

Le délai global de paiement ne pourra excéder 50 jours maximum selon les dispositions de l'article 183 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Une avance est accordée dans les conditions fixées à l'article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Les prix du marché sont révisables.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : conformément à l'article 45-ii du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, le pouvoir adjudicateur n'imposera pas de forme de forme juridique en cas de candidature d'un groupement d'opérateurs économiques.

Cependant, dans le cas d'un groupement conjoint, afin de garantir le respect des délais de la réalisation du marché en cas de défaillance d'un cotraitant, le pouvoir adjudicateur imposera la forme d'un groupement avec mandataire solidaire à l'issue de l'attribution du marché.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : capacités techniques, professionnelles, économiques et financières suffisantes par rapport à la prestation objet de la consultation.

Situation juridique - références requises : cf. Règlement de la consultation.

Capacité économique et financière - références requises : cf. Règlement de la consultation

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : cf. Règlement de la consultation.

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : ceux fixés au règlement de la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 21 mars 2019, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 19S0013.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

conformément aux dispositions de l'article 43 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23.7.2015 et des articles 39 à 42 du décret n° 2016-360 du 25.3.2016, la personne publique a permis la mise à disposition du dossier de consultation par voie électronique. Cette procédure permet aux candidats de télécharger le dossier de consultation et oblige le dépôt des candidatures et des offres par voie électronique via le site internet accessible à l'adresse: <https://marchespublics-ch-mulhouse.omnikles.com>
(Cf. Article 5-5 du présent Règlement de la Consultation " Conditions d'envoi ou de remise des plis ").

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28 février 2019.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : groupe hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace.

Correspondant : Mme la directrice, 87 avenue d'altkirch, 68051 Mulhouse Cedex, , tél. : 03-89-64-78-26, , télécopieur : 03-89-64-71-30, , courriel : marches-publics@ghrmsa.fr, adresse internet : <https://marchespublics-ch-mulhouse.omnikles.com>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : CH de ROUFFACH.

Correspondant : M. Belloni, 27 rue du 4^e rsm B.P. 29, 68250 Rouffach, , tél. : 03-89-78-70-70, , courriel : marches-publics@ghrmsa.fr, adresse internet : <https://marchespublics-ch-mulhouse.omnikles.com>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : groupe hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace.

Correspondant : Mme David, 87 avenue d'altkirch, 68051 Mulhouse Cedex, , tél. : 03-89-64-78-26, , télécopieur : 03-89-64-71-30, , courriel : marches-publics@ghrmsa.fr, adresse internet : <https://marchespublics-ch-mulhouse.omnikles.com>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif 67070 Strasbourg, tél. : 03-88-21-23-23, télécopieur : 03-88-36-44-66.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional du règlement amiable des litiges préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue du préfet erignac 54038 Nancy Cedex, tél. : 03-83-34-25-23, télécopieur : 03-83-31-22-24.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé précontractuel : depuis le début la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 et suivants du code de justice administrative) ;

- référés contractuels : après la signature du contrat dans un délai de 31 jours à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée (article L551-13 et suivants du code de justice administrative) ;

- recours en contestation de validité exercé par tout tiers ou concurrent évincé, introduit dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment la publication d'un avis d'attribution. Le cas échéant, ce recours pourra être assorti d'un référé-suspension (article L521-1 du code de justice administrative).

Mots descripteurs : Etanchéité.

Eléments de facturation :

Numéro du service exécutant : 0343

Numéro d'engagement juridique : 19S0013

Classe de profil : EPS (Établissements publics de santé)

Siret : 20004698500012

Libellé de la facture : GHR Mulhouse Sud Alsace Hôpital du Hasenrain Pôle Ressources Matérielles Travaux et Maintenance Technique 87 avenue d'Altkirch 68051 Mulhouse Cedex

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 21 mars 2019

Objet de l'avis : marchés à bons de commande de travaux- étanchéité toitures planes

Nom de l'organisme : GHR Mulhouse Sud Alsace, établissement support dfu GHT de Haute Alsace

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS3674058



> Informations légales